

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Code du produit : 41825601

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Revêtements et peintures, solvants, diluants

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéSociété : KANSAI HELIOS Slovenija d.o.o.
Količevo 65
1230 Domžale
Slovénie

Téléphone Société : 386 (1) 722 4383

Téléfax Société : 386 (1) 722 4310

Personne responsable/émettrice : 386 (1) 722 4383
productsafety@kansai-helios.si**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Emergency telephone number: 190

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H312: Nocif par contact cutané.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3,	H335: Peut irriter les voies respiratoires.

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	06.05.2024	MAT000418256 TN/FR	29.11.2023 Date de la première version publiée: 29.11.2023

Système respiratoire

Toxicité spécifique pour certains organes
cibles - exposition répétée, Catégorie 2H373: Risque présumé d'effets graves pour les
organes à la suite d'expositions répétées ou d'une
exposition prolongée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H312 + H332	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposi- tion prolongée.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces
chaudes, des étincelles, des flammes nues et de
toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipula-
tion.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de
protection/ un équipement de protection des yeux/
du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA
PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement
tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à
l'eau.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une
poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour
l'extinction.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène

Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère

Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié

Étiquetage supplémentaire

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version 2.0 Date de révision: 06.05.2024 Numéro de la FDS: MAT000418256
TN/FR

Date de dernière parution: 29.11.2023
Date de la première version publiée: 29.11.2023

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène	Non attribuée 905-562-9 01-2119555267-33	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT RE 2; H373 Asp. Tox. 1; H304	>= 50 - < 70
polyisocyanate aliphatique	28182-81-2 500-060-2 01-2119485796-17	Acute Tox. 4; H332 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 30 - < 50
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	>= 1 - < 10
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6 265-199-0 649-356-00-4 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	06.05.2024	MAT000418256 TN/FR	29.11.2023 Date de la première version publiée: 29.11.2023

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- | | | |
|---------------------------------|---|--|
| Conseils généraux | : | S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance. |
| En cas d'inhalation | : | En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau | : | Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : | Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | | |
|---------|---|--|
| Risques | : | Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| | : | Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | | |
|------------|---|---------------------------------|
| Traitement | : | Traiter de façon symptomatique. |
|------------|---|---------------------------------|

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256 TN/FR	Date de la première version publiée: 29.11.2023

les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les instal-

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

lations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire : Protéger de l'humidité.
sur les conditions de stock-
age

Pour en savoir plus sur la : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé
stabilité du stockage selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
alliage réactif éthylbenzène, m- xylène et p-xylène	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m ³	2000/39/EC
		STEL	100 ppm 442 mg/m ³	2000/39/EC
acétate de n-butyle	123-86-4	STEL	150 ppm 723 mg/m ³	2019/1831/E U
		TWA	50 ppm 241 mg/m ³	2019/1831/E U

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
alliage réactif éthyl- benzène, m-xylène et p-xylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	77 mg/m ³
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	65,3 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	442 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	289 mg/m ³
	Consomma- teurs	Inhalation	Aigu - effets systé- miques	260 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	221 mg/m ³

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version 2.0 Date de révision: 06.05.2024 Numéro de la FDS: MAT000418256
TN/FR

Date de dernière parution: 29.11.2023
Date de la première version publiée: 29.11.2023

	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	14,8 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	260 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	108 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	16 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	180 mg/kg p.c./jour
Diisocyanate d'hexa-méthylène, polymère	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,5 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1 mg/m3
acétate de n-butyle	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	600 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	600 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	48 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	300 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	300 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	300 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	35,7 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	3,4 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	7 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	150 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	32 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets	25 mg/kg

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version 2.0 Date de révision: 06.05.2024 Numéro de la FDS: MAT000418256 TN/FR Date de dernière parution: 29.11.2023
 Date de la première version publiée: 29.11.2023

			systemiques	p.c./jour
	Consomma- teurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	11 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène	Sol	2,31 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0,327 mg/l
	Eau douce	0,327 mg/l
	Sédiment marin	12,46 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	6,58 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,327 mg/l
Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère	Sol	505 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Eau douce	0,1 mg/l
	Sédiment marin	253 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	2530 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1 mg/l
acétate de n-butyle	Sol	0,0903 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0,018 mg/l
	Eau douce	0,18 mg/l
	Sédiment marin	0,0981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	0,981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	35,6 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,36 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux/du visage : L'équipement doit être conforme à l'EN 166
 Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
 Lunettes de sécurité à protection intégrale
 Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Gants : Viton® (> 0,6 mm; < 240 min); ISO EN374 |
 PE laminé (> 0,1 mm; < 240 min); ISO EN374 |

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	06.05.2024	MAT000418256	29.11.2023
		TN/FR	Date de la première version publiée: 29.11.2023

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Type protégeant des vapeurs organiques (A)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide
Couleur : incolore
Odeur : de solvant
Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de congélation : env. -70 - -28 °C
(méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))

Point/intervalle d'ébullition : 138 - 141,4 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))

Point d'éclair : 26 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Liquide inflammable statiquement chargeable., Solides combustibles

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : 6,6 %(V)
(méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : 1,1 %(V)
(méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

Pression de vapeur : 8,21 hPa (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))
(20 °C)

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	06.05.2024	MAT000418256 TN/FR	29.11.2023 Date de la première version publiée: 29.11.2023

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 0,92 (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

Densité : 0,963 g/cm³

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : partiellement miscible
Solubilité dans d'autres solvants : Description: miscible avec la plupart des solvants organiques

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,77 - 3,15 (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

Température d'inflammation : 460 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

Température de décomposition : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Viscosité
Viscosité, cinématique : > 20,5 mm²/s (40 °C)

Propriétés explosives : Non applicable

Propriétés comburantes : Entretient la combustion

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

COV (composés organiques volatils) : (Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution))
60,35 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides forts et des bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11,57 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.978 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): $\geq$ 8.700 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 27,14 mg/l
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.

Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère:

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

acétate de n-butyle:Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): ≥ 10.760 mg/kgToxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): ≥ 5.000 mg/kg**Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kgToxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l
Atmosphère de test: vapeurToxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:**alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Résultat : irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Produit:

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:**alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Résultat : Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256 TN/FR	Date de la première version publiée: 29.11.2023

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:

Remarques : A un effet sensibilisant.

Composants:**Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère:**

Résultat : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Mutagénicité sur les cellules : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règle-
germinales- Evaluation ment (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en benzène < 0.1% (Règle-
ment (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note P)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut irriter les voies respiratoires.

Composants:**alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère:

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

acétate de n-butyle:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Composants:**alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:****alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): $\geq 1 - 10$ mg/lToxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia (Daphnie)): $\geq 1 - 10$ mg/lToxicité pour les microorga- : CE50 (Bactérie): $\geq 1 - 100$ mg/l

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256 TN/FR	Date de la première version publiée: 29.11.2023

nismes

acétate de n-butyle:

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): > 200 mg/l CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): >= 647,7 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	:	CI50 (Tetrahymena pyriformis (tétrahymène pyriforme)): 356 mg/l Durée d'exposition: 40 h

Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas -non spécifié:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CL50 (Daphnia (Daphnie)): > 1 - 10 mg/l
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50 (Bactérie): > 1 - 10 mg/l

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	---	--

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Biodégradabilité	:	Facilement biodégradable.
Photodégradation	:	Se décompose rapidement au contact de la lumière.

acétate de n-butyle:

Biodégradabilité	:	Résultat: Biodégradable Biodégradation: 83 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OCDE ligne directrice 301D
Stabilité dans l'eau	:	Dégradation par périodes de demi-vie: 78 d pH: 8 S'hydrolyse lentement.
Photodégradation	:	Se décompose rapidement au contact de la lumière.

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256 TN/FR	Date de la première version publiée: 29.11.2023

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:**alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 25,9
Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: 2,77 - 3,15

acétate de n-butyle:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 15
Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: 1,81

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:**alliage réactif éthylbenzène, m-xylène et p-xylène:**

Répartition entre les compar- : Koc: 537, log Koc: 2,73
timents environnementaux Modérément mobile dans les sols
Le produit s'évapore du sol.

Stabilité dans le sol : Temps de dissipation: 23 d
Pourcentage de dissipation: 50 % (DT50)

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient
considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique
(PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des
niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de perturbation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants
endocrinienne considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du
système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le rè-
glement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le
règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de
0,1 % ou plus.

Information écologique sup- : Donnée non disponible
plémentaire

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADN	: UN 1263
ADR	: UN 1263
RID	: UN 1263
IMDG	: UN 1263
IATA	: UN 1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: PEINTURES
ADR	: PEINTURES
RID	: PEINTURES
IMDG	: PAINT
IATA	: Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 3	
ADR	: 3	
RID	: 3	
IMDG	: 3	
IATA	: 3	

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: III

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version 2.0 Date de révision: 06.05.2024 Numéro de la FDS: MAT000418256
TN/FR

Date de dernière parution: 29.11.2023
Date de la première version publiée: 29.11.2023

Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes : 3

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instruction d' emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355
Instruction d' emballage (LQ) : Y344
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids

14.5 Dangers pour l'environnement**ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	: Nocif par contact cutané.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établis-

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

2019/1831/EU : ment d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
Europe. Directive 2019/1831/UE de la Commission établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle

2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures

2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme

2019/1831/EU / TWA : Valeurs limites - huit heures

2019/1831/EU / STEL : Limite d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Flam. Liq. 3

H226

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

MOBIHEL DURCISSEUR 700 2K

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 29.11.2023
2.0	06.05.2024	MAT000418256	Date de la première version publiée: 29.11.2023
		TN/FR	

Acute Tox. 4	H332	Méthode de calcul
Acute Tox. 4	H312	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
STOT SE 3	H335	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.